



SEMINAIRE DE SENSIBILISATION DES PARLEMENTAIRES SUR LE CONTROLE DU TABAC

RAPPORT



MARS 2014

SOMMAIRE

La cérémonie officielle	3
Les différentes présentations	4
La séance des Débats	5
La Couverture Médiatique	6
Les recommandations	6
ANNEXES	10

Le tabac est le seul produit légal qui détruit et tue la moitié de ses consommateurs et qui fait l'objet d'une grande consommation. Il est à l'origine de près de 6 million de décès par an dans le monde et ses conséquences sociales, économiques et environnementales atteignent des seuils alarmants. La Coalition camerounaise Contre le Tabac (C3T) en Collaboration avec l'Assemblée Nationale Camerounaise, avec l'appui de Campaign for Tobacco Free Kids (CTFK) a organisé au lendemain de l'ouverture de la session parlementaire de mars un séminaire de sensibilisation des parlementaires sur le contrôle du tabac, séminaire qui a connu la participation de la quasi-totalité des Députés.

L'objectif de ce séminaire était d'apporter à la Représentation nationale des connaissances supplémentaires sur le tabac et ses méfaits et solliciter leur soutien pour une éventuelle adoption de la loi antitabac.

1- LA CEREMONIE OFFICIELLE

Présidé par le Doyen d'Âge de l'Assemblée Nationale, l'honorable ENOW TANJONG, en présence des deux Secrétaires Généraux adjoints de l'Assemblée Nationale, de Madame le Secrétaire Général du Ministère de la Santé Publique, représentant le Ministre de la Santé Publique, Professeur KOULLAH Sinata SHIRO et madame le Représentant de l'OMS pour le Cameroun Dr Charlotte NDIAYE.

La cérémonie officielle commence par le mot introductif du Dr Flore NDEMBIYEMBE, Présidente de la Coalition Camerounaise Contre le Tabac (C3T). La présidente de la C3T a remercié tour à tour The Campaign for Tobacco Free Kids (CTFK) pour son appui pour l'organisation du séminaire, le Président de l'Assemblée nationale le Très Honorable CAVAYE YEGUIE DJIBRIL pour son implication personnelle dans l'organisation dudit séminaire, signe fort de son engagement et de l'intérêt qu'il porte aux problèmes de société, le Ministère de la Santé Publique pour son soutient constant aux activités de la C3T et les représentants de la nation pour leur présence massive à ce séminaire témoin de l'intérêt qu'ils portent au bien être des populations camerounaises.

Après avoir présenté les statistiques sur la prévalence du tabagisme au Cameroun, les méfaits sanitaires du tabac, la présidente de la C3T a rappelé les actions réalisées par le réseau:

- La mobilisation des Organisations non-gouvernementale en faveur de la lutte antitabac;
- Les différentes formations au contrôle du tabac et le plaidoyer;
- Les rencontres de plaidoyers avec les membres du gouvernement, la Société civile, les leaders d'opinion ;

- La mise sur pied d'une consultation de sevrage tabagique ;
- La Mobilisation de la presse à travers des séminaires de formation des journalistes sur les méfaits du tabac ;
- Les campagnes de sensibilisation médiatique des populations sur les méfaits du tabac et en faveur de l'adoption d'une loi anti tabac ...

Ayant évoqué l'absence d'une loi nationale antitabac, socle juridique de lutte antitabac indispensable pour un « Cameroun sans maladies et sans décès liés au Tabac », la Présidente de la C3T a souligné le rôle important de l'implication des parlementaires pour le changement afin de faire du Cameroun un pays sans fumée.

Prenant la parole à son tour, madame le Secrétaire Général du MINSANTE représentant du Ministre de la Santé Publique a salué l'initiative de la Coalition Camerounaise Contre le Tabac (C3T). Initiative qui permet de porter un message sur les dangers du tabac devant la représentation nationale, qui a la lourde responsabilité de la production législative dans notre pays et qui , de ce fait, doit s'approprier tous les domaines qui exigent l'adoption d'une loi. Tout en remerciant les Députés pour leur participation massive, madame le représentant du MINSANTE a relevé les statistiques sur les méfaits du tabac, évoqué les mesures prises par le Ministère de la Santé Publique pour lutter contre cette épidémie, notamment la mise sur pied du Comité National de Lutte contre la Drogue ainsi qu'un groupe d'experts interministériels sur le tabagisme étant donné que lutte contre le tabagisme s'inscrit en droite ligne de la politique des grandes réalisations sanitaires du Président de la République, Son Excellence Monsieur Paul Biya, et constitue un des axes prioritaires de la feuille de route de la Direction de la Promotion de la Santé du MINSANTE.

Le discours d'ouverture a été prononcé par le Doyen d'Âge de l'Assemblée Nationale, qui dans son propos préliminaire a salué l'initiative de la C3T ainsi que les efforts consentis pour la promotion de la santé au Cameroun. Relevant l'importance de la santé dans la vie des populations et la construction de la nation et soulignant les méfaits du tabac sur la santé et l'économie, le Doyen d'Âge a souhaité qu'à l'issue de ce séminaire, les Députés deviennent tous des avocats éclairés et fervents acteurs de la lutte antitabac en vu de la préservation de la santé des populations.

2- LES DIFFERENTES PRESENTATIONS

Animée par l'honorable EMAH ETOUNDI Vincent De Paul et l'honorable BAMNI Emmanuel DINGA, deux présentations ayant captivé l'attention des Députés ont été faites devant l'auguste assemblé. L'une portant sur la situation du tabagisme au

Cameroun et les mesures prises, et l'autre sur les conséquences sanitaires, socioéconomiques et environnementales du tabac.

Au Cameroun, le taux de prévalence de la population est de 17,5%. Les jeunes de moins de 15 ans sont concernés à hauteur de 15% avec une prévalence beaucoup plus élevée en milieu scolaire. 44 % d'élèves ont essayé le tabac dont 5 % avant l'âge de 7 ans. En milieu universitaire 60 % des fumeurs ont environ 20 ans. D'autre part, 37% de la population est exposée au tabagisme passif dans les lieux publics.

Le Cameroun est un pays producteur du tabac. La commercialisation du tabac au Cameroun est une activité en pleine expansion car le tabac est vendu librement dans la rue, à proximité des écoles et autres lieux de rencontre des jeunes, le prix officiel du tabac au Cameroun étant parmi parmi les plus bas du monde ceci rendant la cigarette plus accessible.

Malgré quelques mesures prisent par le gouvernement camerounais, il est urgent qu'une loi nationale antitabac soit adoptée, loi antitabac qui contribuera à l'amélioration de la santé publique au Cameroun. En effet une bonne législation antitabac contribue à la réduction de l'offre et la demande du tabac. Elle aide également les personnes à rompre avec la cigarette et protègent les non-fumeurs contre l'exposition à la fumée.

Sur le plan sanitaire, le tabac cause des cancers. Il est le principal facteur de risque cardio-vasculaires, des maladies non transmissibles telles que le diabète et les affections pulmonaires.

Les toxiques contenus dans la fumé de tabac sont très lipophiles, tous les organes sont concernés par les effets toxiques du tabac.

Sur le plan économique, le tabac entraine entre autres des coûts élevés supplémentaires pour la société, la pauvreté, la baisse de la productivité à tous les niveaux, les incendies, la destruction des champs de cultures vivrières...

Sur le plan environnemental, le tabac entraine la déforestation, l'appauvrissement des sols...

3- LA SEANCE DES DEBATS

A la fin des différentes présentations, parole a été donnée aux Députés pour d'éventuelles questions et autres contributions. Ont été recueillies les principales interrogations suivantes :

- Le MINSANTE dispose t-il de moyens pour lutter contre l'épidémie du tabagisme en comparaison avec ceux disponibles pour le SIDA et le Paludisme ?
- Qu'entend faire le gouvernement pour stopper la production et la culture des drogues et principalement du tabac au Cameroun ?
- Comment faire pour qu'une législation antitabac soit présentée aux députés ?
 1-) Par une proposition de loi émanant d'un député ? 2-) Par un projet de loi présenté par le gouvernement ?
- Comment la C3T et le MINSANTE comptent accompagner les fumeurs dans le sevrage tabagique ?
- Comment faire pour aider et accompagner les populations à arrêter de fumer?
- Quels moyens de survie pour les tabaculteurs en cas d'interdiction de la culture du tabac ?

D'autres préoccupations ont porté sur la mise à disposition des parlementaires des documents sur le phénomène de tabagisme.

Les différents intervenants ont apporté des réponses aux intéressés.

4- LA COUVERTURE MEDIATIQUE

Le séminaire de sensibilisation des parlementaires au contrôle du tabac, a suscité un intérêt certain auprès des médias camerounais. En effet, les rédactions suivantes ont fait la couverture de ce séminaire :

- CRTV;
- Canal 2 International;
- Equinoxe télévision ;
- Mutation;
- Le journal de l'économie ;
- Le Messager.

5- LES RECOMMANDATIONS

A l'issu du séminaire de sensibilisation des parlementaires sur le contrôle du tabac, la Représentation Nationale, consciente de la ratification de la Convention Cadre de l'OMS pour la lutte anti tabac (CCLAT) en 2006 par le Cameroun ;

Consciente du fait que le tabac tue 1 des ses consommateurs sur 2;

Préoccupée par la forte propagation du tabagisme au Cameroun et de ses effets néfastes sur la santé, l'environnement et l'économie ;

Reconnaissant également la nécessité de stopper l'épidémie du tabac au Cameroun ; a formulé quelques recommandation au gouvernement camerounais notamment :

- 1- L'arrêt de la subvention à le tabaculture ;
- 2- La mise en place d'un mécanisme de reconversion des tabaculteurs ;
- 3- La création d'une législation unique intégrant les aspects liés à l'offre et à la demande du tabac et de ses produits;
- 4- L'augmentation de la taxe sur les produits du tabac. Les recettes issues de cette augmentation pourraient servir à la prise des maladies lies au tabagisme ;
- 5- La sensibilisation des populations sur les méfaits du tabac ;
- 6- Le financement de contrôle du tabac;
- 7- L'intégration la lutte antitabac parmi les priorités compte tenu des méfaits du tabac sur la santé, l'environnement et l'économie ;
- 8- Le classement le tabagisme parmi les grandes causes telles que le Paludisme, le SIDA...
- 9- L'Organisation de la prise en charge des fumeurs par la création des centres de sevrage dans les différents hôpitaux régionaux ;
- 10-La création d'un réseau de parlementaires sur le contrôle du tabac ;
- 11-La formation et renforcement des capacités des acteurs de lutte antitabac.

Le séminaire de sensibilisation des parlementaires sur le contrôle du tabac a permis aux principaux acteurs MINSANTE, Société Civile à travers la C3T de faire un plaidoyer auprès des parlementaires en faveur de l'adoption de la Loi nationale antitabac.

Les Députés ont apprécié l'initiative et compris l'importance de la sensibilisation de leurs électeurs sur le problème du tabac. Dans les recommandations, les Députés se sont engagé de voter favorablement lorsque la loi antitabac leur sera présentée.

6- LE SEMINAIRE EN IMAGE

















ANNEXES

- I. Discours MINSANTE;
- II. Discours présidente de la C3T;
- III. Discours du doyen d'âge à l'Assemblée Nationale;
- IV. Exposé sur la situation du contrôle du tabac au Cameroun;
 - V. Exposé sur les conséquences médicales, socioéconomiques et environnementales du tabagisme;
- VI. Coupures de journaux

ALLOCUTION DU MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE A
L'OCCASION DU SEMINAIRE DE SENSIBILISATION DES PARLEMENTAIRES
SUR LE CONTROLE DU TABAC

Yaoundé,

- MONSIEUR LE REPRESENTANT DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DEPUTES A L'ASSEMBLEE NATIONALE
- > MADAME LA PRESIDENTE DE LA COALITION CAMEROUNAISE CONTRE LE TABAC (C3T)

> MESDAMES ET MESSIEURS LES EXPERTS,

C'est un grand bonheur pour moi de présider ce jour, au nom du Ministre de la Santé Publique empêché, ce séminaire de sensibilisation des Députés au contrôle du Tabac.

Il est bon en effet, que les problèmes de santé soient exposés aux représentants du peuple.

Il est également souhaitable, que les spécialistes de la santé contribuent, sous les formes les plus variées, à l'intérieur comme à l'extérieur du Ministère de la Santé Publique, à la promotion de la santé, car il va de soi que la solution ces problèmes débordent largement les frontières du Ministère de la Santé Publique.

Nous remercions donc pour cela la Coalition Camerounaise Contre le Tabac (C3T) ainsi que tous les membres du réseau, pour les initiatives si heureuses et si bénéfiques en faveur des populations camerounaises.

Honorables invités,

L'activité qui nous réuni en ce jour, qui relève d'une initiative de la Coalition Camerounaise Contre le Tabac traite d'un problème important : le contrôle du tabac dans notre pays.

L'appropriation de cette préoccupation par une organisation de promotion de la santé constitue donc un prolongement conséquent et complémentaire de l'action publique dont le Ministre de la Santé Publique ne peut que se réjouir.

C'est la raison pour laquelle le Ministre de la Santé a accepté spontanément d'assurer la présidence de cette manifestation

Mesdames et Messieurs les Députés,

Le tabac tue plus de 6 millions de personnes par an dans le monde . Il est responsable du décès d'un adulte sur dix. Ce produit qui tue la moitié de ses consommateurs habituels, représente un fardeau considérable en termes de maladies, d'incapacités et de souffrances et a un impact extrêmement négatif sur les revenus des familles et sur l'économie nationale.

Il est surtout le facteur de risqué commun aux quatre principales maladies non transmissibles, à savoir le cancer, le diabète, les maladies respiratoires chroniques et les maladies cardiovasculaires qui sont à l'origine de plus de 63% des décès dans le monde dont 80% dans les pays en développement comme le notre.

Ce fléau, qui est à l'origine de la plupart des maladies suscitées, déciment les populations de toutes les classes sociales et de toutes les tranches d'âge dans le monde. Le Cameroun n'est pas en marge de cette situation alarmante même si les statistiques nationales demeurent encore peu connues du grand public.

Il était donc important que les organisations de la société civile, les professionnels de la santé, et les acteurs de tous ordres agissant dans le domaine du bien être des populations mènent une réflexion approfondie sur la question, afin de dégager des décisions à prendre en compte quotidiennement, sur le phénomène du tabagisme comme le plus

important facteur favorisant la recrudescence des maladies non transmissibles coûteuses et mortelles.

Or, déjà meurtri par le poids des maladies transmissibles et les épidémies, la charge des Maladies Chroniques Non Transmissibles (MCNT) continue d'augmenter surtout dans les pays en développement à l'instar du Cameroun. Réduire cette charge morbide est l'un des grands défis pour le développement au XXIème siècle.

Honorables députés à l'Assemblée Nationale

Il est désormais admis que le tabagisme est la plus importante épidémie évitable que la communauté sanitaire affronte.

Notre pays connaît une forte augmentation du tabagisme avec un taux de prévalence d'environ 17,5% et selon une enquête de l'OMS menée en 2008 dans les villes de Yaoundé et Douala en milieu scolaire, 15% des élèves de 13 à 15 ans ont déjà fumé une cigarette.

D'autre part, les risques de l'exposition au tabac sont multiples et touchent tout autant les organismes fumeurs que ceux de non fumeurs soumis au tabagisme passif.

Des données probantes font du contrôle du tabac, un facteur essentiel pour réduire la pauvreté et favoriser le développement national.

Pour lutter contre cette épidémie, le Ministère de la Santé Publique, a mis sur pied un Comité National de Lutte contre la Drogue ainsi qu'un groupe d'experts sur le tabagisme.

La ratification par le Cameroun en 2006 de la Convention Cadre de l'OMS pour la lutte Antitabac a donné à notre pays l'occasion de

renforcer le potentiel national de lutte contre le tabagisme. Certaines mesures ont déjà été prises, telles que l'interdiction de la publicité des produits du tabac et l'interdiction de fumer dans certains lieux publics, notamment certaines administrations.

Le dispositif national de lutte antitabac est appelé à être complété par une loi antitabac conforme à la Convention Cadre pour La Lutte Antitabac qui permettra de protéger les populations présentes et futures contre l'épidémie du tabagisme, en offrant un cadre r et contraignant susceptible de donner une impulsion forte à la prise de conscience nationale sur les dangers du tabac.

En effet et selon Monsieur Ban Ki Moon, Secrétaire Général des Nations Unies : « dans certains pays, le tabagisme a diminué, parfois jusqu'à 25 %, trois ans seulement après l'adoption des mesures strictes de lutte contre le tabagisme prévues dans la Convention-cadre ».

Honorables Députés à l'Assemblée Nationale

La lutte contre le tabagisme s'inscrit en droite ligne de la politique des Grandes Réalisations Sanitaires du Président de la République, Son Excellence Monsieur Paul Biya. Elle constitue en outre un des axes prioritaires de la feuille de route de la Direction de la Promotion de la Santé du MINSANTE.

C'est donc sans relâche que le Ministère de la Santé Publique continuera à lutter contre le tabac et ses produits dans le respect des engagements internationaux pris par notre pays.

C'est pourquoi nous ne pouvons que soutenir la Coalition camerounaise contre le tabac qui, dans sa démarche, épouse les objectifs gouvernementaux en la matière.

Nous nous réjouissons de l'initiative qu'elle a prise de porter son message sur les dangers du tabac devant la représentation nationale qui a la lourde responsabilité de la production législative dans notre pays et qui , de ce fait, doit s'approprier tous les domaines qui exigent l'adoption d'une loi.

Nous vous remercions donc d'avoir sacrifié un peu de votre temps si précieux pour échanger sur la situation du tabagisme dans notre pays et apporter de ce fait votre contribution au bien-être des populations que vous représentez.

Nous espérons pouvoir compter sur vous pour faire passer le message de la prévention auprès des populations camerounaises.

Nous plaidons enfin pour la mise en place d'une instance permanente de suivi des problèmes du tabac au sein de l'Assemblée Nationale.

Sur ce, je déclare effectif, l'ouverture du séminaire de sensibilisation des parlementaires sur le contrôle du tabac .

Je vous remercie pour votre aimable attention.

DISCOURS DU DOYEN D'AGE A L'ASSEMBLEE NATIONALE

The Representative of Minister of Public Health,

The President of Cameroonian Coalition against Tobacco,

The Officials of Campaign for Tobacco free Kids,

All Stakeholders in the promotion of Public Health,

Fellow Honourable Colleagues,

Distinguished Guest,

Ladies and Gentlemen,

It is a pleasure and a privilege for me to wish you all a hearty welcome to the National Assembly on the occasion of this important and strategic seminar to familiarize Parliamentarians with tobacco control mechanisms.

I would want to avail myself of this opportunity to salute the laudable initiative taken by the Cameroonian Coalition to Counter Tobacco (C3T), in organizing this seminar.

I also thank the Campaign for Tobacco Free Kids which has thrown its weight behind C3T for the success of this encounter.

Our appreciation equally goes to the Ministry of Public Health for its endless efforts to evolve policies to cater for and promote public health for all Cameroonians.

Public Health issues are a major concern to all governments worldwide,

to specialized national and international health structures and organizations, to those in authority at all levels, and especially to the man on streets, rich or poor. This is more because health is not only wealth but life itself hinges on every individual's good health.

Distinguish Guests,

Dear colleagues,

The importance of this seminar cannot be overemphasized because of the untold damages that tobacco causes both to active and passive consumers.

Even commercial structures that condition and encourage tobacco consumption warm that the product is very harmful to health.*

Lingering diseases like cancer, lung infections, tooth problems and even diabetes result from tobacco.

Needless to point out that tobacco also promotes poverty in our society; sums of money that would have been used for the welfare of the family are rather diverted to the purchase of tobacco products.

Dear Colleagues,

The seminar organizers and their partners will undoubtedly furnish us with more adequate information on this important and topical health hazard.

I therefore implore you to be keen and attentive to all the presentations that will be made here today.

My earnest wish is that at the end of the seminar we all become knowledgeable active advocates of tobacco control for a better public health policy for our populations.

I now declare open the seminar on the familiarization of Parliamentarians with tobacco control.

I thank you for your kind attention.

Diecoure d	'ouverture d	u Dr Eloro	UDEMDIVE	MDI
merining n			/ '	1111111

Présidente de la Coalition Camerounaise contre le Tabac

Monsieur le représentant du Président de l'Assemblée Nationale du Cameroun ;

Madame le Secrétaire Général, Représentant du Ministre de la Sante Publique ;

Honorables Députés ;

Madame le Représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé

Messieurs les experts;

Mesdames, Messieurs

C'est un grand honneur et un privilège pour moi de faire, au nom de la Coalition Camerounaise Contre le Tabac, une adresse à cette auguste assemblée, à l'occasion de ce séminaire d'information.

Je voudrais en cette circonstance remercier les élus de la nation que vous êtes, pour la réponse favorable à notre invitation. Votre présence à ce séminaire témoigne de l'intérêt que vous portez au bien être des populations camerounaises.

En cette heureuse circonstance, permettez-moi avant toute chose de saluer et d'adresser mes remerciements au Président de l'Assemblée Nationale du Cameroun pour son implication personnelle dans l'organisation de ce séminaire, un signe fort de son engagement et de l'intérêt qu'il porte à la lutte anti tabac au Cameroun.

Mes remerciements vont aussi au Ministre de la Santé Publique pour son soutient constant aux activités de la C3T.

Mesdames, Messieurs,

La Coalition Camerounaise Contre le Tabac (C3T) a été créée en 2006. Elle œuvre pour le développement et la mise en œuvre des activités et des instruments juridiques de lutte antitabac au Cameroun. La C3T est constituée d'un réseau d'organisations de la société civile œuvrant pour

un monde sans décès et sans maladies liées au tabac. Elle comprend actuellement une trentaine de membres institutionnels, des membres individuels et des bénévoles.

Elle poursuit une triple mission:

- Promouvoir et soutenir un réseau national d'actants et d'organisations impliqués dans le contrôle du tabac ;
- Développer les capacités d'abstinence et d'arrêt du tabac
- Assurer une vigilance pour la mise en œuvre effective de la Convention Cadre de l'Oms pour la Lutte Anti Tabac au Cameroun.

Pour accomplir sa mission, C3T a recours à divers types d'action qui se résument en stratégies d'information, de formation, de sensibilisation et de plaidoyer. La C3T défend également les intérêts du Cameroun aux manifestations internationales sur le contrôle de tabac où elle bénéficie des échanges d'expériences.

Honorables invités,

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) le tabac tue près de 6 millions de personnes par an. Il reste la première cause de mortalité évitable dans le monde.

Au Cameroun, selon une étude de l'Organisation Mondiale de la Santé réalisé en 2008, le taux de prévalence du tabagisme est de 17,5 %, 37% de la population camerounaise est exposé à la fumée et par conséquent est exposées aux mêmes risques sanitaires que les fumeurs.

Selon l'enquête mondiale de la jeunesse sur le tabac (GYTS) menée en 2008 par le Ministère de la Santé Publique et l'Organisation Mondiale de la Santé, 15,2% des élèves de 15 ans sont des consommateurs réguliers. 45% des jeunes sont exposées à la fumée du tabac dans leurs

communautés respectives. 44% des jeunes scolarisés ont déjà eu leur premier bâton de cigarette et 6,4% ont reçus gratuitement des cigarettes gratuites des responsables de compagnies de tabac. Des chiffres qui montrent à suffisance que les jeunes sont vite initiés à la consommation du tabac.

Pour palier cet état de chose, la Coalition Camerounaise Contre le Tabac a menée plusieurs actions dont les plus importantes sont :

- La mobilisation des Organisations non-gouvernementale ;
- Des formations au contrôle du tabac ;
- Des rencontres de plaidoyers avec les membres du gouvernement, la société civile, les leaders d'opinion ;
- Le sevrage;
- Mobilisation de la presse à travers des séminaires de formations des journalistes sur les méfaits du tabac ;
- Des campagnes de sensibilisation médiatiques des populations sur les méfaits du tabac et en faveur de l'adoption d'une loi anti tabac.

Malgré ces actions, l'absence d'une loi nationale anti tabac favorise la consommation du tabac et la puissance sans cesse grandissante de l'industrie du tabac va devenir une menace nationale pour le développement durable et équitable avec une augmentation des maladies non transmissibles dont le tabac est le principal facteur de risque. Il s'agit entre autre du :

- Cancer
- Diabète
- Des maladies respiratoires chroniques
- Des attaques cérébrales.

Conscient du danger qu'est le tabac pour la société Camerounaise, l'ambition de la Coalition Camerounaise Contre le Tabac est de rendre réelle la vision « Cameroun sans maladies et sans décès liés au Tabac ».

Pour ce faire, elle se fonde autant sur la volonté du peuple camerounais que sur la détermination du gouvernement à faire du Cameroun un pays sans fumée. Toutefois, il convient de souligner que ce changement ne saurait se faire sans l'implication des parlementaires. Ceci d'autant plus que grâce leur influence et leurs relations singulières avec les électeurs, les actions des députés ont un impact immédiat dans la vie des populations.

Mesdames, Messieurs,

C'est fort de cela que la Coalition Camerounaise contre le Tabac avec l'appui de l'Assemblée Nationale du Cameroun et the Campaign for Tobacco-Free Kids organise ce séminaire d'information des parlementaires sur le contrôle du tabac. Entre discours et débats, les travaux de ce séminaire s'articuleront autour des présentations axées sur :

- La situation du tabagisme au Cameroun et les mesures prises ;
- Les conséquences sanitaires, socio-économiques et environnementales du tabac.

Le séminaire sera également marqué par le témoignage d'un ancien fumeur.

Honorables Députés

Je ne doute point que ces quelques heures de travail qui vous attendent et que vous avez bien voulu consacrez à la lutte anti tabac rapporteront à la Représentation nationale des connaissances supplémentaires sur le tabac, et par conséquent permettront à notre pays de se doter d'outils nécessaires pour la mise en place d'un cadre propice au bien être des populations camerounaises

Mesdames, Messieurs, honorables Députés

Je m'en voudrais de terminer ce propos sans remercier l'Assemblée Nationale du Cameroun d'être non seulement le lieu physique qui nous accueille, mais le lieu existentiel qui portera les bases d'un Cameroun sans maladies et sans décès liés au tabac.

Je remercie également the Campaign for Tobacco-Free Kids pour avoir permis l'organisation de cet atelier et pour tous les appuis qu'il ne cesse d'apporter à notre pays dans le souci d'améliorer les conditions de vies de nos populations.

Que le présent séminaire soit un heureux contexte pour empêcher le tabac de faire plus de ravage dans notre pays et offrir aux générations futures un Cameroun meilleur et sans tabac.

Je vous remercie de votre attention.